

**Arrêté temporaire n°25-AT-0117
Portant réglementation de la circulation**

RUE DES MAZERES (D68)

Le Maire,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2213-1 à L. 2213-6

VU le Code de la route et notamment les articles R. 411-8 et R. 411-21-1

VU l'Instruction interministérielle sur la signalisation routière et notamment le livre 1, 4ème partie, signalisation de prescription

VU à préciser

VU la demande en date du 26/11/2025 émise par PIGEON demeurant 41 rue François d'Arago 44150 Ancenis Saint Géron représentée par Monsieur Benoît GIRAUT aux fins d'obtenir un arrêté de réglementation de la circulation

CONSIDÉRANT que des travaux sur réseaux ou ouvrages électriques rendent nécessaire d'arrêter la réglementation appropriée de la circulation, afin d'assurer la sécurité des usagers, du 08/12/2025 au 31/03/2026 RUE DES MAZERES (D68)

ARRÊTE

Article 1

À compter du 08/12/2025 et jusqu'au 31/03/2026, les prescriptions suivantes s'appliquent RUE DES MAZERES (D68) :

- La circulation des véhicules est interdite la journée. Par dérogation, cette disposition ne s'applique pas aux véhicules de l'entreprise exécutant les travaux, véhicules de police et véhicules de secours.
- Mise en place d'une déviation en annexe ;

Article 2

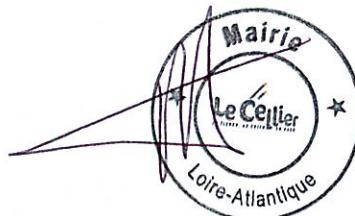
La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière sera mise en place par le demandeur, PIGEON.

Article 3

Monsieur le Maire de Le Cellier, La brigade de gendarmerie de ANCENIS-SAINT-GEREON et Brigadier Chef Principal sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur.

Fait à Le Cellier, le 16/12/2025.
Pour le Maire,
Le 1er Adjoint

Michel HUET



DIFFUSION:

- PIGEON
- Monsieur le Maire de Le Cellier
- La brigade de gendarmerie de ANCENIS-SAINT-GEREON
- Brigadier Chef Principal

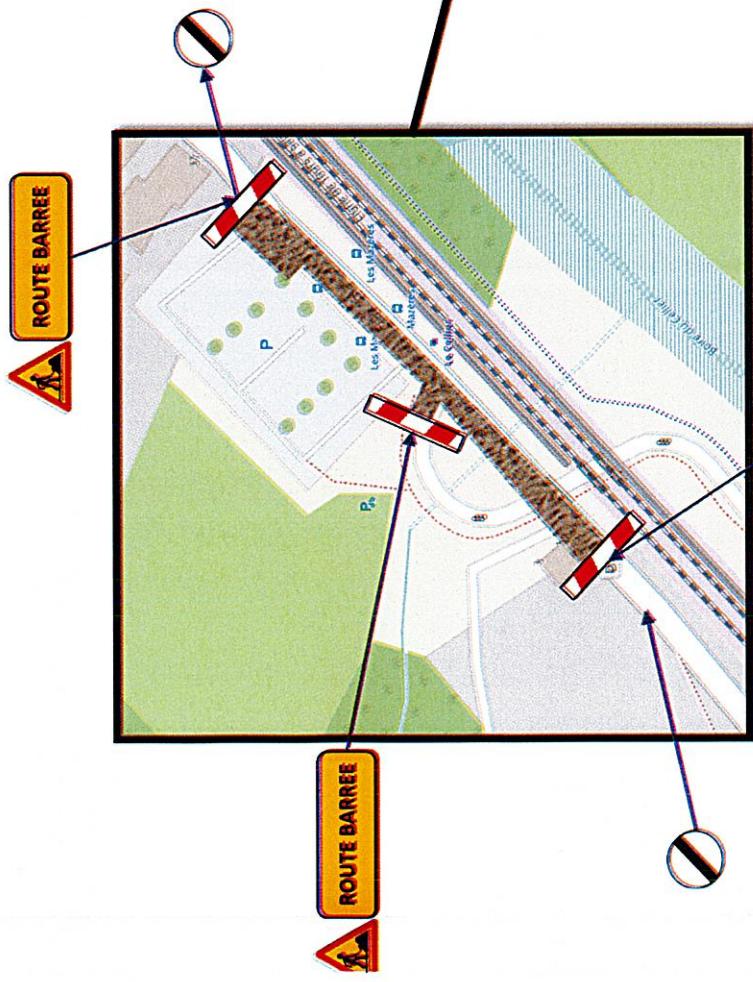
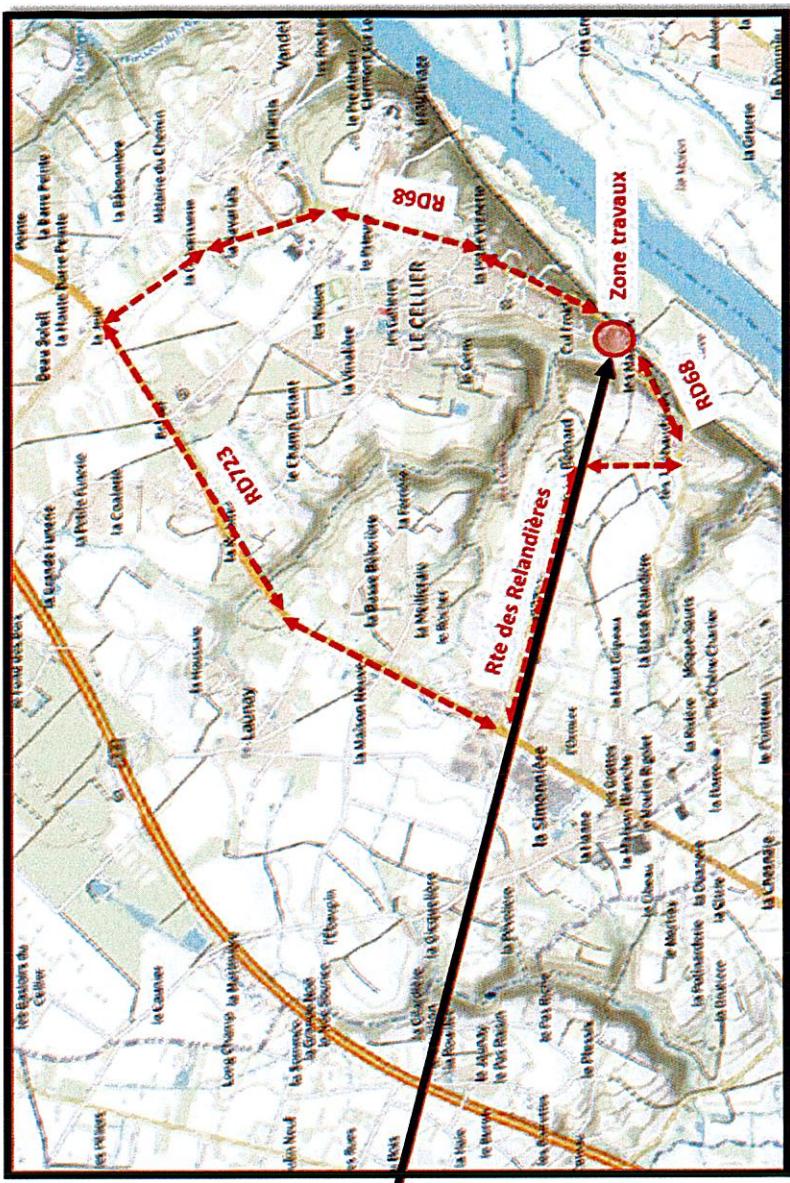
Chantier : GARE LE CELLIER - 44850

Schéma de signalisation – Pas d'Ech.

Travaux suivis :

Gare Ferroviaire 44850 LE CELTIER

Responsable des travaux : M. Benoît GIRAUT - Conducteur de travaux - 06 77 91 47 55 - www.giraut-construction.com



Created with EO.Pdf for .NET trial version. <http://www.essentialobjects.com>.